

## Mairie

17 rue de la Libération

56800 GOURHEL

☎ 02.97.74.00.45

Fax: 02.97.73.35.81

✉ mairie@gourhel.com

🌐 www.ploermelcommunaute.bzh

# GOURHEL INFOS

Bulletin communal d'informations

N°58/ Juillet Aout 2023



## Vie de la commune

### *Démissions et remaniement des commissions*

*Arrivé à mi-mandat, l'équipe municipale se restructure.*

- Sébastien PICOU a souhaité démissionner de son poste d'adjoint aux finances, il reste cependant conseiller municipal.
- Servane ROLLAND étant dans l'impossibilité d'exercer son mandat a également choisie de démissionner de son poste de conseillère municipale.

Suite à ces changements, les différentes commissions ont été remaniées, voici un tableau récapitulatif.

<b><u>Délégués aux finances :</u></b> ARGENTIN Kévin LECORGNE Emilie LELEVÉ Guillaume LE ROCH Delphine RAFFRAY Alexandra	<b><u>Délégués aux travaux et cadres de vies :</u></b> ARGENTIN Kévin LE BOT Mickaël CHEREL Bruno GUILLAUME Jean-Marc
<b><u>Délégués aux affaires sociales et scolaires :</u></b> ARGENTIN Kévin LECORGNE Emilie CORNUEL Laurence GUILLEMOT Marianne RAFFRAY Alexandra	<b><u>Délégués à la culture et à la communication :</u></b> LELEVÉ Guillaume GUILLEMOT Marianne RAFFRAY Alexandra
<b><u>Délégué de la sécurité routière :</u></b> LE BOT Mickaël	<b><u>Délégués du CNAS :</u></b> GUILLEMOT Marianne LECORGNE Emilie
<b><u>Délégués du syndicat de l'eau :</u></b> ARGENTIN Kévin LELEVÉ Guillaume	<b><u>Délégués du syndicat d'électrification :</u></b> LELEVÉ Guillaume GUILLAUME Jean-Marc
<b><u>Délégués de la santé et du service de soins :</u></b> ARGENTIN Kévin (trésorier au Soin infirmier à domicile) CORNUEL Laurence	

## Cérémonie du 8 Mai

C'est en présence de la sénatrice Muriel JOURDA que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai.



Malgré une météo pluvieuse, la cérémonie a échappé aux averses. Anciens combattants, militaires de l'armée de terre et de la gendarmerie ainsi que les pompiers étaient présents pour rendre hommage à la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France. La commémoration a été, comme de coutume, suivie d'un vin d'honneur.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Recensement citoyen obligatoire

Tous Français (garçons et filles) qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser à leur mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Passé ce délai, la démarche sera plus longue à effectuer. La mairie leur remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Merci de se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

### *Jeu d'échecs et visite du député*



Après une victoire au championnat de Bretagne, c'est à Lons le Saunier (Jura) que s'est déroulée la finale du championnat de France du jeu d'échecs scolaire.

Le niveau était très élevé et nos champions n'ont pas atteints les marches du podium. L'expérience avant tout pédagogique, restera gravée dans la mémoire des participants. Ils ont été félicités par le député Paul MOLAC venu spécialement leur rendre visite à l'école.

### *Fête de l'école Jean de la Fontaine*



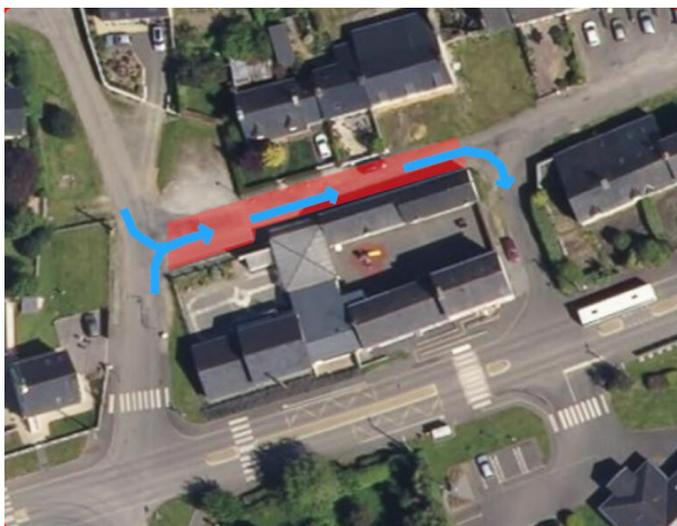
C'est sous un soleil radieux et une chaleur en conséquence que s'est déroulée la fête de l'école Jean de la Fontaine le dimanche 25 Juin. Cette journée organisée par l'association des parents d'élèves a été couronnée de succès avec une forte participation des parents et proches des élèves. Animations et convivialité étaient au rendez vous.



### *Du Cm2 au collège*

Les élèves de la classe de CM2 se sont vus offert une calculatrice « scientifique » ainsi qu'une clef USB : 2 fournitures scolaires indispensables pour le passage au collège.

### *Modification de circulation rue des Perrières et nouveaux marquages*



Pour la sécurité des piétons et limiter les risques d'accident à l'intersection de la rue Saint Samson, la rue des perrières devient à sens unique sur une cinquantaine de mètres. Les véhicules s'engageant sur la portion en sens unique peuvent rejoindre la rue de la Libération en prenant la 1ère à droite (route longeant l'école et la mairie). Des marquages de stationnement ont été réalisés.

Merci de bien respecter « l'arrêt minute » : ce n'est pas une place destinée à de long stationnement.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## *Gendarmerie Nationale et « Opération tranquillité vacances »*

Chaque année, la gendarmerie vous propose de garder un œil sur votre logement pendant votre période de vacances. En remplissant ce formulaire et en l'apportant à la gendarmerie de Ploërmel au moins 48 heures avant votre départ, votre maison fera l'objet d'une attention particulière lors des patrouilles.

Lien vers le formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

### **Quelques conseils pratiques :**

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans la boîte à lettres. Arrangez vous avec une personne de confiance pour qu'elle relève votre courrier.
- Fermez correctement fenêtres et volets et voyez éventuellement avec un voisin pour qu'il « fasse vivre » la maison ou utilisez des minuteurs pour allumer de temps en temps des lumières pour simuler une présence.

## ETAT CIVIL

Bienvenu à :

**Aston DAUBER** née le 08 juin

Décès :

**Yves MONTOIR**, décédé le 8 mai

## Agenda

### *Vacances d'été et rentrée des classes*

Les vacances débuteront le 8 juillet, la rentrée se déroulera le 4 septembre.

## Communication numérique

La Mairie utilise la messagerie gratuite « panneapocket » les actualités communales urgentes.



## HORAIRES DE MAIRIE

Ouverture au public :  
Lundi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h30  
Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00  
Vendredi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h00  
**Kévin ARGENTIN, Maire,**  
**reçoit sur rendez-vous.**

## GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
  - \*En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
  - \*Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
  - \*Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit